

Madrid, le 25 octobre 2019.

**Fait pertinent :**

**La société Portabilidades Españolas S.L., filiale à 100% de Lleida.net, gagnante du concours comme fournisseur officiel exclusif d'informations sur la portabilité en Espagne**

En vertu des dispositions de l'article 17 du Règlement (UE) N 596/2014 concernant l'abus du marché et de l'article 228 du texte refondu de la Loi du Marché des actions, approuvé par le Décret royal législatif 4/2015 du 23 octobre, et des dispositions concordantes, ainsi qu'en vertu des dispositions de la circulaire 06/2018 du Marché Alternatif Boursier (MAB), nous mettons à votre disposition les informations suivantes concernant LLEIDANETWORKS SERVEIS TELEMÀTICS, S.A (désormais « Lleida.net », « l'entreprise » ou « le groupe » ):

La société Portabilidad Españolas SL, filiale à 100% de Lleida.net, a gagné le concours préparé par l'Association espagnole des opérateurs pour la portabilité mobile (AOPM) et l'Association espagnole des opérateurs pour la portabilité (AOP) comme fournisseur exclusif des informations sur la portabilité espagnole à d'autres opérateurs du monde entier pendant les deux prochaines années (extensible).

Ce service est utilisé pour déterminer l'opérateur auquel un numéro appartient lors de l'appel ou de l'envoi de SMS, afin de pouvoir acheminer correctement le service et d'ajuster son coût. En outre, il est de plus en plus important en raison de l'augmentation du nombre d'appareils dans les réseaux, notamment l'Internet des objets (IoT), et de la mise en œuvre des normes 5G qui permettent une densité beaucoup plus élevée de terminaux dans un espace plus restreint.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions.

Cordialement,

Francisco Sapena Soler

PDG et Président du Conseil Administration